

## ***Section du Puy-de-dôme***

### **Liminaire au Conseil Départemental d'Action Sociale (CDAS) du 05/12/23**

Monsieur le Président,

Pour Solidaires Finances, l'action sociale est au cœur des besoins des agents de l'État, titulaires ou non, en activité ou à la retraite.

Elle doit répondre aux besoins sociaux en termes de logement, de restauration, de petite enfance, de loisirs et apporter une solution aux difficultés de toutes celles et de tous ceux confrontés aux accidents et aléas de la vie.

Elle doit être porteuse de valeurs de solidarité, de partage, d'aide aux plus démunis et contribuer à améliorer les conditions de vie quotidienne des agents.

Ce n'est évidemment pas le choix de l'administration qui n'a de cesse depuis plusieurs années de la déstructurer, de la démanteler, pour mieux l'affaiblir. Ce que nous ne cessons de dénoncer et de combattre, ce que nous continuerons de faire pour et dans l'intérêt du plus grand nombre.

Dans le contexte économique et sanitaire actuel, avec une inflation qui impacte fortement le pouvoir d'achat des agents, l'action sociale a un rôle d'autant plus important.

Solidaires Finances revendique l'augmentation de la dotation actuellement afin de prendre en compte l'augmentation du prix de chaque prestation.

L'action sociale ne doit pas être négligée et doit comme les autres domaines être revalorisée pour pouvoir faire face aux demandes des agents notamment les aides et les secours mais aussi le logement, la restauration, la petite enfance et les loisirs.

Solidaires Finances demande un abondement du CAL pour compenser la hausse des effectifs des élèves de l'ENFIP, ainsi que l'augmentation du nombre des berceaux afin que l'ensemble des agents du département puisse en bénéficier.

Pour les places en crèches, par exemple, nous sommes toujours très loin d'un nombre suffisant pour l'ensemble des agents du département. Ce sujet mériterait également d'être traité. Solidaires Finances continue de revendiquer la mise en place d'un véritable réseau d'assistantes maternelles sur tout le territoire, à l'instar du Ministère de la Défense. Nous souhaitons que Mme Buisson se fasse notre écho et relaye la demande de plusieurs berceaux supplémentaires.

La création d'un chèque sport Finances est une bonne chose et répond à une de nos revendications. Mais pourquoi commencer à 12 ans quand la plupart des sports commencent dès 6 ans ?

Par ailleurs nous tenons à faire remonter aux décideurs parisiens que dans notre département il n'y a que très peu pour ne pas dire pas de prestataires qui acceptent ces titres de paiement.

Dans une société qui écrase de plus en plus l'individu, où les inégalités se creusent, la solidarité est essentielle.

C'est pourquoi Solidaires Finances souhaite une action sociale de proximité au service du plus grand nombre.

Nous espérons que la nouvelle organisation régionale de l'action sociale n'aura pas perdu de vue cette considération.

Solidaires Finances déplore une nouvelle fois, la communication tardive des documents relatifs à cette nouvelle organisation, qui devait en principe prendre effet au 01/01/2023. Il est temps de s'apercevoir de l'importance de la communication en créant un référent dans ce domaine, qui saura sûrement améliorer les échanges entre les différents intervenants de l'action sociale.

De plus, la stabilité du chiffre de 2 délégués de proximité dans le département du 63, n'est qu'un habillage qui recouvre une situation fort dégradée pour les agents du département.

Nous profitons de la présence de Mme Buisson pour lui faire part de notre préoccupation quant à la dégradation du réseau et à l'éloignement entre les bénéficiaires et leurs interlocuteurs. Par ailleurs la charge de travail qui repose sur le seul délégué de proximité réel dans notre département va être considérable et ne prend pas en compte l'augmentation des effectifs liés aux promotions importantes transitant par l'ENFIP.